



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

**Conseil du 17 septembre 2018**

Délibération n° 2018-3011

commission principale : proximité, environnement et agriculture

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Participation exceptionnelle de la Métropole de Lyon pour l'accueil de la 7ème édition du Congrès national du bâtiment durable à Lyon - Attribution d'une subvention à Cluster éco énergies Auvergne-Rhône-Alpes

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Stratégies territoriales et politiques urbaines

**Rapporteur** : Monsieur le Conseiller Gouverneyre

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 28 août 2018

Secrétaire élu : Monsieur Damien Berthilier

Affiché le : mercredi 19 septembre 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mmes Brugnera, Burillon, Burriland, MM. Butin, Casola, Charlot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mmes Corsale, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Da Passano (pouvoir à M. Brumm), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Barral (pouvoir à M. Vial), Blachier (pouvoir à M. Bernard), Buffet (pouvoir à M. Cochet), Cachard (pouvoir à Mme Ait-Maten), Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Coulon (pouvoir à Mme Gailliot), Mme Crespy (pouvoir à Mme Basdereff), MM. Devinaz (pouvoir à M. Bret), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Hamelin (pouvoir à M. Guillard), Mmes Reveyrand (pouvoir à Mme Gandolfi), Servien (pouvoir à M. Vaganay).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Passi.

**Conseil du 17 septembre 2018****Délibération n° 2018-3011**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Participation exceptionnelle de la Métropole de Lyon pour l'accueil de la 7ème édition du Congrès national du bâtiment durable à Lyon - Attribution d'une subvention à Cluster éco énergies Auvergne-Rhône-Alpes**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Stratégies territoriales et politiques urbaines

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 23 août 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**I - Contexte****1° - L'engagement de la Métropole**

La Communauté urbaine de Lyon a approuvé, par la délibération du Conseil n° 2012-2754 du 13 février 2012, son plan climat énergie territorial (PCET) qui fixe des objectifs particulièrement ambitieux en termes de performance énergétique dans la rénovation des bâtiments résidentiels et non résidentiels. Le volet habitat du plan climat s'est notamment traduit par la mise en œuvre opérationnelle d'une plateforme locale d'éco-rénovation, dispositif Ecoreno'v, depuis le 19 mars 2015.

Si le rôle des collectivités publiques est d'impulser cette nouvelle demande, les objectifs sectoriels ne pourront être atteints qu'à la condition que l'offre des entreprises puisse répondre aux nouveaux besoins.

Une action a été votée en ce sens parmi les 26 du PCET. Ainsi, l'action 4.8 a pour objectif d'accompagner le développement et la structuration de l'offre privée (en particulier de la filière bâtiment durable).

**2° - La 7<sup>ème</sup> édition du Congrès national du bâtiment durable (CNBD) à Lyon**

Le Cluster éco énergies Auvergne-Rhône-Alpes et le Centre de ressources "Ville et aménagement durable" co-organisent en 2018 la 7<sup>ème</sup> édition du CNBD, les 17 et 18 octobre 2018 à Lyon, à la Sucrière.

Cet évènement fédère le réseau Inter-clusters et le réseau Bâti environnement espace pro (BEEP). Il est soutenu par l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et le plan bâtiment durable au niveau national, et il a lieu chaque année dans une région différente (dernière édition à Dijon en 2017).

Le public visé pour l'édition 2018 est formé par plus de 1 000 professionnels de la filière bâtiment, au sens large (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre/conception, prescripteurs, entreprises de travaux, banques, assurances, bailleurs sociaux, collectivités territoriales, etc.).

**II - L'intérêt stratégique pour la Métropole de soutenir le Congrès bâtiment durable**

L'édition 2018 va travailler sur le thème du bâtiment comme créateur de valeur et de développement économique des territoires.

L'intérêt pour la Métropole à soutenir cet évènement est double :

- être visible dans un évènement de la filière bâtiment, prioritaire pour le volet habitat du plan climat et pour la stratégie économie circulaire,
- communiquer les premiers résultats d'actions phares dans lesquelles la Métropole est engagée en 1<sup>ère</sup> ligne : Ecoreno'v, éco-quartier de la Duchère et de Lyon Confluence, AMI "économie circulaire", etc.

### III - Budget prévisionnel et participation de la Métropole

Le plan de financement prévisionnel de l'organisation de ce congrès s'établit comme suit :

Dépenses (en €)		Recettes (en €)	
logistique (location d'espaces, exploitation, mobilier, réceptifs)	222 088,44	ADEME	100 000,00
communication	44 550,00	Région Auvergne-Rhône-Alpes	78 000,00
visites de sites	6 420,00	Métropole de Lyon	20 000,00
programmation	18 000,00	entrée	70 000,00
divers	18 000,00	sponsoring	36 058,44
		autres	5 000,00
<b>Total</b>	<b>309 058,44</b>	<b>Total</b>	<b>309 058,44</b>

Le soutien de cet évènement consisterait pour la Métropole à :

- financer une partie de la programmation à hauteur de 15 000 €,
- acheter de l'espace publicitaire pour faire la promotion de la démarche territoire "Zéro déchet zéro gaspillage" (ZDZG) pour un montant de 5 000 € TTC, à définir en lien avec les services concernés.

Le coût global de cet évènement est estimé à 309 058,44 € TTC hors temps de travail et la Métropole y contribuerait ainsi à hauteur de 6 % ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

### DELIBERE

#### 1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 € au profit de Cluster éco énergies Auvergne-Rhône-Alpes afin de financer partiellement la programmation de la 7<sup>ème</sup> édition du CNBD à Lyon,

b) - l'achat d'espaces publicitaires pour faire la promotion de la démarche de territoire ZDZG pour un montant de 5 000 € TTC,

c) - la convention à passer entre la Métropole et le Cluster éco énergies Auvergne-Rhône-Alpes définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention et les engagements réciproques.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - La dépense** de fonctionnement en résultant sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal :

- exercice 2018 - chapitre 65 - opération n° 0P26O2293 plan climat pour 5 000 €,
- exercice 2018 - chapitre 65 - opération n° 0P15O5027 éco rénovation pour 5 000 €,
- exercice 2018 - chapitre 65 - opération n° 0P04O2637 développement touristique pour 5 000 €,
- exercice 2018 - chapitre 011 - opération n° 0P01O5216 économie circulaire stratégie ZDZG pour 5 000 €

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 19 septembre 2018.**